

Véhicules de société: voici quelques détails de la nouvelle taxation

Le gouvernement Di Rupo tenait un conseil des ministres restreint, ce vendredi matin. Ces ministres devaient peaufiner les dossiers budgétaires, et notamment, les mesures, qui concernent les voitures de société.

Lors du conseil des ministres restreint qui avait lieu ce vendredi matin, un sujet était au centre des discussions : les voitures de société. L'objectif premier du gouvernement Di Rupo concernant l'impôt sur ces véhicules est de récupérer 200 millions supplémentaires. Et l'on est maintenant un peu plus au courant des modalités de cette taxation. *"Je crois qu'on voit clair donc ça va être présenté au parlement. Je présume que mon collègue en charge des finances va le faire"*, a d'ailleurs indiqué Didier Reynders, vice-Premier ministre au micro de Fabrice Grosfilley et Philippe Godin pour RTL TVI.

"Il y a beaucoup de rumeurs, beaucoup de discussions mais les textes sont clairs je pense. Les grandes voitures seront taxées d'une manière plus élevée, c'est tout !", a expliqué Johan Vande Lanotte, vice-Premier ministre.

La taxation dépendra de la pollution

Avec le nouveau système de taxation, il n'y aura plus de différence selon que l'on habite près ou loin de son lieu de travail. La taxe s'appliquera sur le prix d'achat du véhicule. Elle est fixée à 5,5% pour une voiture Diesel qui produit 95 grammes de CO2 au kilomètre et 115 grammes par kilomètre pour une Essence.

Si l'on pollue plus, la taxe augment d'un dixième de pourcent par gramme supplémentaire. Si l'on pollue moins, elle diminuera mais un minimum de 4% sera appliqué à tous les véhicules y compris les voitures électriques, a expliqué Fabrice Grosfilley. *"C'est claire que ce n'est certainement pas la moitié des gens qui ont un véhicule d'entreprise qui seront touchés. C'est seulement ceux qui ont une voiture un peu plus grande"*, a ajouté Johan Vande Lanotte.

Les salariés ne paieront pas tout

Les ministres ont affirmé que les rumeurs qui circulaient ces derniers jours étaient totalement fausses. Ce ne sont, par exemple, pas les salariés qui paieront tout. *"La nouvelle taxation, les 200 millions supplémentaires sont équitablement répartis. 100 millions pour les utilisateurs, 100 millions pour les sociétés et les employeurs"*, a expliqué Olivier Chastel, ministre du Budget.

Pas un minimum de 100 euros par personne

Autre démenti, cela ne représentera pas un minimum de 100 euros par personne. *"Pour les petites voitures, c'est plutôt des dizaines d'euros, pas de grands impacts"*, a rassuré John Crombez, secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude fiscale.

La semaine prochaine, le gouvernement devrait publier les derniers détails de la mesure. Mais il faut rappeler qu'en Belgique, un véhicule sur cinq est une voiture de société, beaucoup de Belges attendent donc cette publication avec impatience.